

Mode opératoire de l'application NRD pour les utilisateurs

Référence : MOP-00052

Indice : 1

Page : 1/14

Le présent document explique sous forme de questions comment gérer son compte, ses établissements, services, installations et évaluations dans l'application NRD.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez nous contacter sur nrd@asnr.fr

SOMMAIRE

1	Comptes	2
1.1	Comment créer son compte ?	2
1.2	Remplissage du formulaire de demande de création/modification de compte NRD.....	2
1.3	Règles pour les mots de passe	3
1.4	Puis je partager mes identifiants de compte à un collègue pour le même établissement ?.....	3
1.5	Puis-je changer mes identifiants de compte personnel ?	3
1.6	J'ai perdu mon mot de passe	3
1.7	Je n'arrive pas à me connecter à mon compte, je suis sûr de mes identifiants... ..	4
2	Etablissements	5
2.1	Qu'est-ce qu'un établissement ?	5
2.2	Comment ajouter un établissement à mon compte ?	5
3	SERVICES	7
3.1	Qu'est-ce qu'un service ?.....	7
3.2	Comment ajouter un service à mon compte ?	7
3.3	Que se passe-t-il lors de modifications de compte, établissements ou services ?	8
4	installations.....	9
4.1	Qu'est-ce qu'une installation ?	9
4.2	Quel nom donner à une installation ?.....	9
4.3	Comment ajouter une installation à un service ?.....	9
4.4	Comment remplacer une installation dans un service ?	10
4.5	J'ai fait une erreur, puis-je supprimer une installation ?.....	10
4.6	Que faire si une installation est upgradée ?	10
4.7	J'ai transmis mon inventaire des sources à SIGIS : pourquoi la liste des installations n'est-elle pas mise à jour sur NRD ?	10
4.8	Pourquoi et comment gérer la liste des installations sur NRD ?.....	10
5	EVALUATIONS.....	11
5.1	Je ne peux pas créer de nouvelle évaluation sur mon service/compte	11
5.2	Mon évaluation a été placée en attente de correction	11
5.3	Mon évaluation a été placée en attente de réponse.....	13
5.4	Comment consulter les évaluations précédemment transmises (historique dosimétrique)	13

1 COMPTES

1.1 COMMENT CREER SON COMPTE ?

Pour créer un compte, vous devez vous connecter à l'application NRD (<https://basenrd.asnr.fr/>) et remplir une demande de création de compte en ligne.

Présentation ASNR Présentation NRD

Vous avez déjà un compte NRD

Votre identifiant personnel :

Mot de passe :

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Vous souhaitez créer un nouveau compte

Création d'un compte

[Contact](#) [Mentions légales](#)

Dans un premier temps, un seul service/activité doit être mentionné dans l'application en ligne à la création de compte. Vous êtes alors assimilé à un « titulaire de compte ». La création d'un compte est toujours associée dans un premier temps à un premier établissement.

Vous recevez automatiquement un mail de confirmation sur votre boîte mail comprenant :

- Un formulaire (FRM-00429), à compléter, signer et faire signer par le responsable de l'activité nucléaire (titulaire de l'autorisation, de l'enregistrement ou déclarant) puis à adresser par email à l'ASNR (nrd@asnr.fr). Ce formulaire permet de finaliser la demande officielle d'ouverture de compte auprès de l'ASNR. D'ores et déjà, l'ensemble des services faisant l'objet des demandes pourront mentionnés dans le formulaire (le premier service créé et les suivants qui seront créés dans un deuxième temps)
- Un lien URL à suivre permettant de confirmer la validité de votre adresse e-mail.

La validation de votre compte sera effectuée par l'équipe NRD de l'ASNR après vérification des informations mentionnées dans votre demande. Celles-ci comprennent entre autres une recherche d'établissements déjà déclarés dans la base de données correspondant à celui mentionné dans votre formulaire de demande de création de compte.

1.2 REMPLISSAGE DU FORMULAIRE DE DEMANDE DE CREATION/MODIFICATION DE COMPTE NRD

Le formulaire comprend des informations sur le titulaire du compte NRD, l'établissement associé au compte et les activités demandées (radiologie conventionnelle et/ou scanographie et/ou radiologie interventionnelle et/ou médecine nucléaire et/ou dentaire).

Les signatures du titulaire du compte NRD et du responsable d'activité nucléaire sont indispensables pour la validation de votre demande. Il est également important de bien signaler si vous avez déjà un compte NRD et si l'établissement a déjà transmis des évaluations NRD antérieurement. L'ensemble des champs signalés par un * sont obligatoires pour le traitement de votre demande.

Un remplissage complet et précis des formulaires permet de ne pas créer d'établissements en doublon dans la base de données NRD nationale et d'associer les historiques dosimétriques existants des établissements à votre compte, au besoin.

1.3 REGLES POUR LES MOTS DE PASSE

Votre mot de passe doit comporter 12 caractères minimum, dont une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.

1.4 PUIS JE PARTAGER MES IDENTIFIANTS DE COMPTE A UN COLLEQUE POUR LE MEME ETABLISSEMENT ?

Il n'est pas recommandé de partager ses identifiants à un collègue. Celui-ci doit créer son propre compte pour ce même établissement. L'équipe NRD de l'ASNR rattachera sa demande de création à l'établissement/le service existants. Le nouveau titulaire de compte pourra ainsi visualiser tout l'historique des évaluations de l'établissement/service en question.

1.5 PUIS-JE CHANGER MES IDENTIFIANTS DE COMPTE PERSONNEL ?

Il n'est pas possible de modifier votre identifiant personnel (en grisé sur votre compte utilisateur) car c'est la seule information figée qu'utilise la base de données pour vous reconnaître. Vous pouvez cependant modifier vos nom, prénom, adresse mail, mot de passe. Si vous souhaitez réellement changer d'identifiant, la seule solution est de créer un nouveau compte utilisateur, avec notamment le formulaire de création de compte à nous faire parvenir.

Pour modifier ses données personnelles, rendez-vous dans « Infos administratives » > « Compte utilisateur »

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
Changer de service

- Aide, support et RGPD
- Historique dosimétrique
- ▣ *Infos administratives*
 - **Compte utilisateur**
 - Installations
- ▣ *Évaluations*
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - En attente de correction
- Bilans

Une fois les modifications faites, pensez à les enregistrer en cliquant sur 

1.6 J'AI PERDU MON MOT DE PASSE

Il faut alors suivre la démarche « Mot de passe oublié » accessible sur la page d'accueil de l'application :



Application de gestion des Niveaux de Référence Diagnostiques Version 3.5.0

[Présentation ASNR](#)

[Présentation NRD](#)

Vous avez déjà un compte NRD

Votre identifiant personnel :
Mot de passe :

Connexion

[Mot de passe oublié ?](#)

Vous souhaitez créer un nouveau compte

[Création d'un compte](#)

[Contact](#)

[Mentions légales](#)

Pour vous reconnaître, il est nécessaire de renseigner son identifiant personnel et l'adresse email rattachée à cet identifiant.



Récupération de votre mot de passe

Votre identifiant personnel :
Mail :

Envoyer **Retour**

Un email vous est envoyé à l'adresse mail renseignée, il indique :

- la réinitialisation effective de votre mot de passe
- votre nouveau mot de passe

Vous pourrez, si vous le souhaitez, modifier ce mot de passe après connexion à votre compte, dans la rubrique « Infos administratives > Compte utilisateur ». Vous devez renseigner un nouveau mot de passe respectant les consignes précédentes. N'oubliez pas de l'enregistrer en cliquant sur **Modifier**.

Une notification « le compte a été modifié avec succès » apparaît en vert sur l'interface

Attention, à la suite de plusieurs tentatives de connexion avec un mot de passe erroné, votre compte sera bloqué par le système. Il est alors nécessaire de nous contacter (nrd@asnr.fr ou 01.58.35.70.77) pour débloquer votre compte NRD.

1.7 JE N'ARRIVE PAS A ME CONNECTER A MON COMPTE, JE SUIS SUR DE MES IDENTIFIANTS...

Des nettoyages automatisés des comptes inactifs ou désactivés sont réalisés périodiquement sur la base de données.

Conformément au Règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de

Mode opératoire de l'application NRD pour les utilisateurs

Référence : MOP-00052

Indice : 1

Page : 5/14

Radioprotection (ASNR) est amenée à collecter des données à caractère personnel. Une fois un compte désactivé, la durée de conservation de ces données est de 7 ans.

En cas de doute sur vos identifiants de connexion, contactez-nous sur nrd@asnr.fr ou au 01.58.35.70.77

Pour plus d'informations, rendez-vous sur les [mentions légales](#).

2 ETABLISSEMENTS

2.1 QU'EST-CE QU'UN ETABLISSEMENT ?

Un établissement est défini par son entité juridique. Il est important de lui associer dans l'application NRD le nom qui figure dans les renseignements juridiques officiels de la société. Ceci permet à l'équipe NRD en charge de la gestion de la base NRD de ne pas créer d'établissements en doublons.

A cette fin, il vous est demandé de renseigner le numéro SIRET de votre établissement dans le formulaire de création/modification de compte NRD.

2.2 COMMENT AJOUTER UN ETABLISSEMENT A MON COMPTE ?

L'ajout d'un établissement se fait dans un premier temps en ligne à partir de la connexion à votre compte utilisateur personnel, via le menu « compte utilisateur » et le bouton « créer un nouvel établissement » :

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
Changer de service

- Aide, support et RGPD
- Historique dosimétrique
- ▣ *Infos administratives*
 - **Compte utilisateur**
 - Installations
- ▣ *Évaluations*
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - En attente de correction
- Bilans

>>

AUTRES ETABLISSEMENTS ET SERVICES LIÉS AU COMPTE

Nom de l'établissement ▲	Nom du service ⇅	Type d'activité ⇅
er	test formul	Radiologie
TEST	test Radio	Radiologie
TEST	test CT	Scanographie
TEST	TEST INTERV	Radiologie interventionnelle

Créer un nouvel établissement | **Créer un nouveau service**

Remplissez les champs obligatoires (*) puis cliquez sur Associer :

Mode opératoire de l'application NRD pour les utilisateurs

Référence : MOP-00052

Indice : 1

Page : 6/14

NOUVEL ETABLISSEMENT/SERVICE

Nom de l'établissement (*)	:	<input type="text"/>		
Adresse (*)	:	<input type="text"/>	Code postal (*)	: <input type="text"/>
Type d'établissement (*)	:	<input type="text" value="Choisir..."/>	Ville (*)	: <input type="text"/>
Nom du service (*)	:	<input type="text"/>	Type d'activité (*)	: <input type="text" value="Choisir..."/>
Numéro déclaration/autorisation ASN	:	<input type="text"/>		
Fonction	:	<input type="text" value="xxx"/>	Téléphone (*)	: <input type="text" value="0600000000"/>

Un envoi automatique d'un email contenant le formulaire de demande **FRM-0429** est déclenché. Vous devez nous faire parvenir ce formulaire rempli par courrier électronique (voir la rubrique « compte » précédente)

Dès lors que votre compte est validé, vous pouvez réaliser autant d'ajout d'établissements que souhaité.

Votre établissement sera ajouté à votre compte à l'issue des vérifications effectuées par l'équipe NRD, à l'identique de la première création de votre compte. Ces vérifications permettent notamment de récupérer l'historique des installations et des évaluations dosimétriques d'un établissement existant déjà sur notre base de données.

A noter : tant que cette validation n'est pas effective, l'établissement concerné n'apparaît pas dans la liste déroulante lorsque vous vous connectez à votre compte NRD, et il apparaît à l'état « à valider » dans la liste des établissements/services liés au compte.

A retenir :

Il n'est pas toujours nécessaire de créer un nouveau compte pour créer un nouvel établissement car :

- Un compte utilisateur NRD peut gérer plusieurs établissements ;
- Un établissement peut être géré par plusieurs comptes à la fois.

3 SERVICES

3.1 QU'EST-CE QU'UN SERVICE ?

Pour l'application NRD, un service est attaché à un établissement, il correspond à un type d'activité donné (radiologie - incluant la mammographie et la pratique dentaire -, ou radiologie interventionnelle, ou scanographie ou médecine nucléaire).

Cette notion de « service » ne correspond pas forcément à la réalité physique d'un établissement, où un service d'imagerie peut réunir des scanners, des appareils de radiologie conventionnelle et des mammographes, par exemple. Pour autant, cette distinction sur l'application NRD est importante car elle conditionne des informations spécifiques dans les évaluations dosimétriques.

Par ailleurs, il est tout à fait possible de créer plusieurs « services » d'une même nature au sein d'un même établissement.

3.2 COMMENT AJOUTER UN SERVICE A MON COMPTE ?

L'ajout d'un service se fait dans un premier temps en ligne, à partir de la connexion à votre compte utilisateur personnel sur l'établissement concerné, via le menu « compte utilisateur » et le bouton « créer un nouveau service » :

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
Changer de service

- Aide, support et RGPD
- Historique dosimétrique
- Infos administratives
 - Compte utilisateur**
 - Installations
- Évaluations
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - En attente de correction
- Bilans

>>

Nom de l'établissement ▲	Nom du service ⇅	Type d'activité ⇅
er	test formul	Radiologie
TEST	test Radio	Radiologie
TEST	test CT	Scanographie
TEST	TEST INTERV	Radiologie interventionnelle

Créer un nouvel établissement | **Créer un nouveau service**

Les paramètres liés à l'établissement concerné sont préremplis, il reste à compléter les informations spécifiques au service créé : « Nom du service » et « Type d'activité »

Assurez-vous que tous les champs obligatoires (*) sont remplis, puis cliquez sur Associer :

Mode opératoire de l'application NRD pour les utilisateurs

Référence : MOP-00052

Indice : 1

Page : 8/14

NOUVEL ETABLISSEMENT/SERVICE

Nom de l'établissement (*)	:	<input type="text"/>		
Adresse (*)	:	<input type="text"/>	Code postal (*)	: <input type="text"/>
Type d'établissement (*)	:	Choisir...	Ville (*)	: <input type="text"/>
Nom du service (*)	:	<input type="text"/>	Type d'activité (*)	: Choisir...
Numéro déclaration/autorisation ASN				
Fonction	:	xxx	Téléphone	: 0600000000

Champs préremplis

Champs préremplis

Un envoi automatique d'e-mail contenant le formulaire de demande **FRM-0429** est déclenché. Vous devez nous faire parvenir ce formulaire rempli par mail (ou nous signaler l'ajout et l'envoi déjà réalisé du formulaire).

Dès lors que votre compte est validé, vous pouvez réaliser autant d'ajout de services que souhaité.

Ce service sera effectivement ajouté/validé à votre compte à l'issue des vérifications effectuées par l'équipe NRD, à l'identique de la première création de compte. Ces vérifications permettent notamment de récupérer l'historique des installations et des évaluations dosimétriques d'un service équivalent existant déjà sur l'établissement visé. A noter : tant que cette validation n'est pas effective, le service concerné n'apparaît pas dans la liste déroulante lorsque vous vous connectez à votre compte NRD, et il apparaît à l'état « à valider » dans la liste des établissements/services liés au compte.

3.3 QUE SE PASSE-T-IL LORS DE MODIFICATIONS DE COMPTE, ETABLISSEMENTS OU SERVICES ?

Le titulaire du compte peut modifier les données relatives à son compte, ses établissements et services :

- Les données relatives au compte (nom, prénom, adresse électronique, mot de passe) ne nécessitent pas de validation par l'équipe NRD ;
- Les données relatives aux établissements et services (noms, adresses...) nécessitent pour la plupart une validation de l'équipe NRD de l'ASNR, pour mettre à jour les tables des établissements et des services dans la base de données. L'établissement ou le service ainsi modifié n'apparaît plus dans la liste déroulante lorsque vous vous connectez à votre compte, et il apparaît à l'état « désactivé » dans la liste des autres établissements et services liés au compte, tant que la validation n'est pas réalisée par l'équipe NRD.

4 INSTALLATIONS

4.1 QU'EST-CE QU'UNE INSTALLATION ?

Pour l'application NRD, l'installation correspond au dispositif médical d'acquisition des images (« l'appareil »), au sens de l'article L. 5211-1 du code de la santé publique, émetteur ou récepteur de rayonnements ionisants.

4.2 QUEL NOM DONNER A UNE INSTALLATION ?

Vous pouvez lui donner le nom que vous souhaitez, mais il faut néanmoins que l'installation reste identifiable dans le temps, y compris pour les futurs utilisateurs de l'application NRD au sein de votre établissement. Le nom peut être la marque ou le modèle de l'installation, le nom de la salle dans laquelle elle est installée... La seule contrainte est que deux installations du même service ne peuvent avoir le même nom.

4.3 COMMENT AJOUTER UNE INSTALLATION A UN SERVICE ?

Vous devez créer une nouvelle installation dans le menu « info administratives » puis « installations »

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
Changer de service

- Aide, support et RGPD
- Historique dosimétrique
- ▣ *Infos administratives*
 - **Compte utilisateur**
 - Installations
- ▣ *Évaluations*
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - En attente de correction
- Bilans

L'écran affiche alors la liste des installations liées au service sélectionné. Pour ajouter une nouvelle installation, cliquez sur Ajouter :

Liste des installations						
Nom ▲	Type examen ⇅	Date ⇅	Etat ⇅	Modifier	Désactiver	Activer
bloc-op	Radiologie interventionnelle	2022	En service	Modifier	Désactiver	Activer
PTI	Radiologie interventionnelle	2018	En service	Modifier	Désactiver	Activer

Ajouter

Il vous sera demandé de fournir quelques informations sur les caractéristiques de l'appareil : marque et modèle, type, année de première mise en service, type de détecteur et quelques informations spécifiques au type d'installation.

4.4 COMMENT REMPLACER UNE INSTALLATION DANS UN SERVICE ?

Il est important de **créer une nouvelle installation**. Si vous modifiez les caractéristiques de l'installation existante, ces modifications vont impacter l'ensemble des évaluations dosimétriques concernant l'ancienne installation. Tout l'historique sera affecté à la nouvelle installation et vous n'aurez pas de trace du changement d'appareil. Il est donc préférable de désactiver l'ancienne installation. Ainsi, lorsque vous enverrez des évaluations, l'installation désactivée n'apparaîtra plus dans la liste des installations disponibles. En revanche, vous continuerez à voir toutes les données envoyées pour cette l'installation désactivée.

Astuce : si vous avez choisi le nom de la salle (ou d'une marque) comme nom d'installation, vous pouvez commencer par renommer l'ancienne installation en y ajoutant par exemple une date ou une période (par exemple « Salle A 2012-2017 »), et en nommant la nouvelle installation avec le nom de la salle (ou de marque) initial ; ainsi, vous conservez l'historique des diverses installations présentes.

4.5 J'AI FAIT UNE ERREUR, PUIS-JE SUPPRIMER UNE INSTALLATION ?

Non, il n'est pas possible de supprimer une installation ; cela permet de conserver un historique dosimétrique rattaché à un dispositif médical.

Pour toute demande particulière, et si aucune évaluation n'a été envoyée pour ladite installation, contactez-nous (nrd@asn.fr).

4.6 QUE FAIRE SI UNE INSTALLATION EST UPGRADEE ?

Exemples : les plaques ERLM sont remplacées par un capteur plan wifi en radiologie, un algorithme de reconstruction itérative est installé sur un scanner qui n'en disposait pas...

→ Vous devez procéder comme s'il s'agissait d'un nouvel appareil : créer une nouvelle installation et désactiver l'ancienne installation (important pour éviter une confusion).

Astuce : pour garder le même nom d'installation, vous pouvez commencer par renommer l'ancienne installation en y ajoutant le type de technologie (par ex. ERLM ou CR), et nommer la nouvelle installation avec le nom d'origine.

4.7 J'AI TRANSMIS MON INVENTAIRE DES SOURCES A SIGIS : POURQUOI LA LISTE DES INSTALLATIONS N'EST-ELLE PAS MISE A JOUR SUR NRD ?

Les deux bases de données SIGIS et NRD ne sont pas interconnectées. Elles évoluent de façon indépendante. Cela vous permet de gérer seulement les dispositifs médicaux soumis à obligation d'évaluation NRD sur l'appli, et d'être plus souple dans la gestion de votre parc.

Aussi, il est important en tant qu'utilisateur NRD de veiller à la gestion et à la mise à jour du parc enregistré dans la base de données NRD.

4.8 POURQUOI ET COMMENT GERER LA LISTE DES INSTALLATIONS SUR NRD ?

Pour vous, cela permet de vous y retrouver plus facilement et d'avoir des données d'évaluations dosimétriques avec les bonnes références des appareils (cf. question **Comment remplacer une installation dans un service ?**)

En inspection, cela peut éventuellement servir à justifier les évolutions dosimétriques au cours du temps.

Vis-à-vis des évaluations envoyées, une partie des validations NRD s'appuie sur la comparaison de la valeur médiane actuelle par rapport à la précédente transmise pour l'installation concernée. Une mise à jour correcte de votre parc peut aussi vous éviter d'être contacté par l'équipe NRD parce que nous aurions décelé une très forte évolution de la médiane calculée sur une machine qui n'a apparemment pas changé.

Pour l'équipe NRD, la mise à jour des installations permet de mieux apprécier, au niveau national, l'impact sur les doses aux patients des changements d'appareils et de l'évolution des technologies.

5 EVALUATIONS

5.1 JE NE PEUX PAS CREER DE NOUVELLE EVALUATION SUR MON SERVICE/COMPTE

Le service en question ne semble pas contenir d'installation. Il faut d'abord créer une installation (cf. question **Comment ajouter une installation à un service ?**)

5.2 MON EVALUATION A ETE PLACEE EN ATTENTE DE CORRECTION

Vous venez de recevoir un email de l'équipe NRD vous indiquant des incohérences ou des éléments suspects sur votre évaluation, et que celle-ci a été placée dans l'onglet « En attente de correction ».

Pour la retrouver sur votre compte :

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
Changer de service

- Aide, support et RGPD
- Historique dosimétrique
- ▣ Infos administratives
 - **Compte utilisateur**
 - Installations
- ▣ Évaluations
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - **En attente de correction**
- Bilans

Vous pouvez retrouver l'évaluation concernée grâce à son numéro, puis cliquez sur « Modifier » :

RECHERCHER

N° de l'évaluation :

Année :

LISTE DES ÉVALUATIONS

N° de l'évaluation	Date de création	Nom installation	Type	Classe de poids	Année	Nb mesures		
184724	04/12/2024	TEST TEP	TEP au FDG tête-cuisses	Adulte	2024	0	<input type="button" value="Modifier"/>	<input type="button" value="Supprimer"/>

Attention, si vous cliquez ici sur Supprimer, l'évaluation sera effacée de la base de données et ne pourra pas être récupérée.

La page de l'évaluation s'ouvre alors. Pour modifier votre évaluation, vous avez trois possibilités :

- Pour une ligne, vous avez accès à la modification d'une ou plusieurs valeurs de cette mesure en cliquant sur "Modifier" à la fin de la ligne en question

Mode opératoire de l'application NRD pour les utilisateurs

Référence : MOP-00052

Indice : 1

Page : 12/14

MESURE(S) DOSIMÉTRIQUE(S)

Statut : Le nombre de mesure(s) liée(s) à l'évaluation est valide.

Mesure(s) liées à l'évaluation :

Numéro ▲	Date de création ▼	kV ▼	PDS ▼	IMC ▼		
1	03/10/2024	120 kV	90.0 mGy.cm ²	24.28 kg/m ²	Modifier	Supprimer
2	03/10/2024	120 kV	74.0 mGy.cm ²	43.03 kg/m ²	Modifier	Supprimer
3	03/10/2024	120 kV	114.0 mGy.cm ²	31.11 kg/m ²	Modifier	Supprimer
4	03/10/2024	120 kV	98.0 mGy.cm ²	24.46 kg/m ²	Modifier	Supprimer

- Si vous avez un fichier .csv corrigé, vous pouvez l'importer en cliquant sur "importer d'un fichier .csv" :

25	14/05/2024	2975.8 µGy.m ²	2.45 min	25.88 kg/m ²	Modifier	Supprimer
26	14/05/2024	3484.0 cGy.cm ²	3.93 min	22.15 kg/m ²	Modifier	Supprimer
27	14/05/2024	3671.5 cGy.cm ²	8.18 min	25.76 kg/m ²	Modifier	Supprimer

[Ajouter une mesure](#)

[+ Importer à partir d'un fichier .csv](#)

[Télécharger un fichier .xls vierge](#)

[Télécharger la documentation sur l'import csv](#)

ATTENTION ! L'importation de données à partir d'un fichier .csv réinitialise entièrement la liste des mesures (perte de la totalité des mesures précédemment importées ou saisies).

Attention, l'import d'un nouveau fichier csv écrase les données précédentes.

- Vous pouvez également ajouter de nouvelle(s) mesure(s) à votre évaluation.

Enfin, dans la continuité du dialogue avec l'équipe NRD, n'hésitez pas à apporter un commentaire à cette évaluation, dans la case dédiée :

Modification de l'évaluation

PARAMÈTRES GÉNÉRAUX

N° de l'évaluation : 179928
Établissement : _test_eta (92262)
Service : _test_RI
Création le : 14/03/2024 16:21:44
Par : nrd1503, TEST_TEST
Dernière modification le : 21/06/2024 17:28:16
Par : nrd1503, TEST_TEST
Etat de l'évaluation : En cours de saisie
Année (*) : 2024
Installation (*) : bloc-op - 2022

Infos installation : Marque : GE
Modèle : discovery
Type de détecteur : Capteur plan
Nombre de détecteurs : 1
Mode rotationnel disponible :
Installation mobile :

Remarque :

En cours de modification, vous pouvez enregistrer votre évaluation et y revenir plus tard. Vous la retrouverez dans l'onglet "En attente de correction".

Une fois les modifications terminées, cliquez sur "Transmettre" pour que votre évaluation soit de nouveau visible par les administrateurs NRD, pour validation.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

IDSV médian (mGy) : 7.62	Niveau de référence (mGy) : 46.0	Valeur Guide Diagnostique (mGy) : 40.0
PDL médian (mGy.cm) : 569.0	Niveau de référence (mGy.cm) : 850.0	Valeur Guide Diagnostique (mGy.cm) : 725.0

[Transmettre](#) [Enregistrer](#) [Annuler](#) [Format PDF](#)

5.3 MON EVALUATION A ETE PLACEE EN ATTENTE DE REPONSE

Vous venez de recevoir un email de l'équipe NRD vous posant des questions en rapport avec des éléments suspects sur votre évaluation, mais sans demande explicite de correction à apporter. Votre évaluation a été mise à l'état « **en attente de réponse** », et non dans l'onglet « En attente de correction ».

Pour la retrouver sur votre compte :

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
[Changer de service](#)

- Aide, support et RGPD
- **Historique dosimétrique**
- ▣ *Infos administratives*
 - **Compte utilisateur**
 - Installations
- ▣ *Évaluations*
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - En attente de correction
- Bilans

Pour voir le contenu de l'évaluation, cliquez sur « Consulter ». Si vous souhaitez apporter des modifications à cette évaluation, cela est possible : contactez-nous en répondant à la demande reçue par mail sur cette évaluation et demander la bascule de cette évaluation dans l'état « En attente de correction ».

5.4 COMMENT CONSULTER LES EVALUATIONS PRECEDEMMENT TRANSMISES (HISTORIQUE DOSIMETRIQUE)

1° Connectez-vous à votre compte utilisateur NRD

2° Retrouvez votre historique dosimétrique soit dans le bandeau horizontal, soit dans le bandeau vertical gauche :

Mode opératoire de l'application NRD pour les utilisateurs

Référence : MOP-00052

Indice : 1

Page : 14/14

Bonjour, [REDACTED]
Etablissement : TEST
Activité : Médecine nucléaire
Service : toto
Changer de service

- Aide, support et RGPD
- Historique dosimétrique
- ▣ *Infos administratives*
 - **Compte utilisateur**
 - Installations
- ▣ *Évaluations*
 - Nouvelle évaluation
 - En cours de saisie
 - En attente de correction
- Bilans

3° Ouvrez l'évaluation de votre choix en cliquant sur « Consulter »

4° Pour générer le PDF, allez en bas de la page et cliquez sur « Format PDF » :

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

PKS médian (mGy.cm ²) : 134.59	Niveau de référence (mGy.cm ²) : 150.0
--	--

[Format PDF](#) [Retour](#)